

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

La BH Bank informe tous les actionnaires minoritaires qu'une assemblée générale élective se tiendra le 26/02/2026, à dix heures du matin, au siège social de la banque sis à 18, avenue Mohamed V- 1023 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'unique point de l'ordre du jour portant sur l'élection d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration de la BH Bank pour les exercices 2026-2027-2028.

Les actionnaires minoritaires titulaires des actions libérées des versements exigibles peuvent, assister ou être représenté par une autre personne elle-même actionnaire à l'assemblée générale élective sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée.

Est considéré comme actionnaire minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital de la BH Bank.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au site web : www.bhbank.tn et à la Direction Pilotage Participations et Filiales, sise à la rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5^{ème} étage Montplaisir – Tunis.